à Viry

Le journal municipal

Nº 25 / OCTOBRE 2012
www.viry74.fr

Retour sur la semaine festive

1er JANVIER 2013
Transfert de la compétence eau

TRAVAUX
Contournement chef-lieu

VOGUE 2012

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 1

DOSSIER SPECIAL 5
Semaine festive

PLANETE - ENVIRONNEMENT 9
Fleurissement de la commune ; Economisez l'énergie et regonflez votre budget ; Le saviez-vous ? ; L'aluminium, un matériau à découvrir et à recycler ; Ne laissez plus le froid s'installer chez vous ; Un effort de chacun et de l'agrément pour tous ; Avec le tri, vos déchets ont de l'avenir

ECONOMIE/FINANCES 12
Le petit monde ; Chiffres clefs, 5 octobre 2012

ENSEMBLE 14
Subventions versées aux associations ; Braderie de jouets ; Téléthon ; Lire et faire

AMENAGEMENT 15
Travaux sur la commune ; Abrogation de la loi relative à la majoration des 30 % des droits à construire ; Ecovela, journées portes-ouvertes ; Puits et forages domestiques ; Local annexe des pompiers ; Architecture et environnement ; Le Grand Genève

SCOLAIRE/CULTURE/SPORT 20
2012, une rentrée scolaire sereine ; Médiathèque ; Bibliothèque Malagny ; Rentrée 2012 à la MJC de Viry ; APE Viry ; Les amis d'EspriTrait ; Course sur prairie ; Club de tennis ; Vogue 2012 ; La Compagnie des Gens d'Ici, L'Etoile Sportive

MOBILITÉ 25
L'accidentalité en 2011 ; 5 bonnes raisons de prendre le bus ligne D

SERVICES MUNICIPAUX 26
L'encadrement des enfants ; Police municipale ; Services techniques ; Course cycliste

CITOYENNETE ET VIE PRATIQUE 27
L'hIstoire de la commune de Vers ; Elections législatives ; Nouveau Préfet ; Informations pratiques ; ERDF ; Recensement militaire ; Ils se sont dit oui

EXPRESSIONS DE LA MINORITE ET DE LA MAJORITE 29

NUMEROS UTILES 30

C'EST ARRIVE A VIRY 31

AGENDA

Le mot du Maire

Le 1er janvier 2013, la Communauté de Communes du Genevois ajoute à ses compétences la gestion des réseaux d'eau potable des 17 communes du canton et la distribution de cet élément nécessaire à notre quotidien.

Madame Marie-Christine Massin, adjointe, interroge Monsieur le Maire sur ce sujet

En effet, la majorité des communes du Canton a décidé de transférer sa compétence eau à la Communauté de Communes du Genevois. Que recouvre exactement cette compétence ?

Elle recouvre la gestion de la ressource, la production, la distribution et la facturation.

Quel a été le facteur déclenchant de la réflexion lancée par la Communauté des Communes du Genevois ?

Depuis un certain nombre d'années, le réseau d'alimentation de la Communauté de Communes du Genevois, qui venait en appoint des ressources communales, est devenu pratiquement la seule ressource de certaines communes. On avait donc sur un même territoire, des communes bien dotées et d'autres qui ne pouvaient assurer leur approvisionnement. Le réseau de la Communauté de Communes du Genevois a donc pris une place prépondérante. De ce fait, il fallait trouver de nouvelles ressources, lancer des recherches longues et onéreuses, prévoir de nouveaux forages et revoir l'architecture du réseau de distribution. L'importance des investissements à réaliser conduisait donc à se poser la question de ce qui pouvait être mutualisé.

Dès 2009, une réflexion a donc été engagée par la Communauté de Communes du Genevois avec l'ensemble des communes et l'aide d'un bureau d'études. Cette réflexion approfondie a essayé de prendre en compte tous les aspects de la question : juridique, financière, humaine, technique…

Quels sont les points qui ont fait le plus débat dans la réflexion ?

L'eau, c'est la vie et il faut bien reconnaître que nombre d'élus étaient très attachés à une compétence qu'ils maitrisaient et dans laquelle ils s'étaient largement investis. Tout le monde n'a pas immédiatement perçu l'intérêt de la mutualisation. De plus, si certaines communes avaient été très satisfaites du transfert de la compétence assainissement, d'autres l'avaient été beaucoup moins et ne voulaient pas renouveler l'expérience avec l'eau. Certains pensaient qu'en éloignant la gestion, les réseaux-bien connus à l'échelle communale-risquaient de l'être moins à l'échelle intercommunale, d'où une crainte au niveau du fonctionnement.

Se posait également la question du personnel communal affecté à l'eau dans les communes : il devait être transféré à la Communauté de Communes du Genevois, selon le temps de travail qu'il consacrait à la compétence. Enfin, il y avait des doutes sur le calcul et la stabilité des coûts prévisionnels annoncés.

Viry avait un statut particulier dans le domaine de l'eau : pouvez-vous nous en dire deux mots ?

En effet, Viry était la seule commune à ne pas être connectée au réseau communautaire en raison de son alimentation par le puits de Veigy plongeant dans la nappe du genevois. L'usage de cette dernière est géré, par une convention entre la Communauté de Communes du Genevois, le Canton de Genève et l'agglomération annemassienne. Viry était la seule commune signataire de cette convention.

La commune avait-elle avantage à transférer sa compétence ? Qu'a-t-elle perdu ? Qu'a-t-elle gagné ?

Avec le puits de Veigy (70 %) et les captages gravitaires (30 %), la commune disposait de deux ressources, mais il est vrai qu'elles peuvent s'avérer sensibles à la pollution. Le nouveau forage de Matailly lancé par la Communauté de Communes diversifie ainsi la ressource et la sécurise. De plus, le développement de Viry nécessitait une mise à niveau des installations, démarche engagée par la collectivité en 2012. Or, dans le cadre de la reprise de la compétence, la Communauté de Communes du Genevois poursuivra les travaux engagés par la commune, à savoir le renforcement de Veigy, de La Rippe, le réservoir supplémentaire des Rosats. Viry bénéficiera également du maillage des réseaux communaux qui permettra une meilleure distribution. Il faut également noter la gestion informatique qui sera généralisée à toutes les communes.

Le mot du Maire

Concernant le fontainier communal en charge de notre réseau depuis de nombreuses années, il sera mis à disposition de la Communauté de Communes pour une partie de son temps où il pourra transmettre sa connaissance du réseau et assurer ainsi une continuité dans la gestion. Enfin, la commune de Viry « n'abandonne » pas sa compétence, elle la transfère à la Communauté de Communes du Genevois dont elle est un membre actif et vigilant.

Réservoir des Vignes - Veigy

Quelles vont être les conséquences de ce transfert pour les habitants de la commune ?

Le transfert aura un effet positif sur la facture d'eau : en effet, l'eau de Viry était l'une des plus chères du canton, du fait de la longueur de ses réseaux et du peu de branchements en rapport avec cette longueur. Ce transfert assure aux habitants un approvisionnement sécurisé en qualité et en quantité pour un coût optimum. A terme, tous les citoyens du canton paieront leur eau au même prix, ce qui est une bonne chose.

Station de pompage - Veigy

En quoi, « l'eau » gagne-t-elle à ce transfert ?

L'eau, c'est un tout, on ne pouvait dissocier la gestion de la ressource, de la production et de la distribution. La question de scinder la compétence a été posée mais elle soulevait plus de difficultés qu'elle n'apportait de solutions. Il y a une vraie logique, une réelle cohérence à ce que la Communauté de communes qui gère les contrats rivières et l'assainissement, s'occupe de l'intégralité du parcours de l'eau sur le territoire. Cela rejoint d'ailleurs l'esprit du Pacte d'Istanbul auquel les élus se sont référés pour guider leur réflexion. Ce pacte reconnait « l'importance de l'eau comme bien public et la nécessité de bien la gérer pour garantir un bon accès des populations à ce bien précieux ».

Réservoir des Rosats - L'Eluiset

Information

Dans le cadre de la reprise de la compétence de l'eau par la Communauté de Communes du Genevois au 1er janvier 2013, il est demandé à la commune de Viry d'avancer la date de sa dernière facturation. **Les factures d'eau vous seront adressées mi-novembre au lieu de début janvier.**

Dossier spécial - Semaine festive

Une semaine festive pour inaugurer L'Ellipse !

Il fallait bien la semaine entière pour fêter cet équipement attendu depuis si longtemps ! Et le résultat a été à la hauteur des attentes ! Difficile voire impossible de relater tout ce qui s'est passé chaque jour de la semaine. Des milliers de photos ont été prises retraçant chaque évènement ou chaque moment. Difficile également de faire un choix parmi elles, nous aurions voulu vous les montrer toutes. Mais laissons parler celles que nous avons retenues.

Ouverture des festivités par Monsieur le Maire

Fête de la musique

Groupe théâtre ados

Spectacle participatif

Concours «la plus belle bicyclette»

Temps de jeux et de rencontres

Exposition artisans d'art de Viry

Conte aux élèves de l'école maternelle

Lecture aux résidents de l'EHPAD

Spectacles des élèves des écoles

Visites théâtralisées

Inauguration de L'Ellipse

De gauche à droite :
Monsieur Carle, sénateur
Monsieur Monteil, Président du Conseil Général de la Haute-Savoie
Monsieur Derumigny, Préfet
Monsieur Buet, Maire de Viry
Madame Duby-Muller, Députée
Monsieur Hérisson, Sénateur

De gauche à droite :
Monsieur Decarre, 1er adjoint à la mairie de Viry
Monsieur Bulander, Maire de Mössingen
Monsieur Buet, Maire de Viry

Petit-déjeuner avec les habitants

L'Harmonika Club de Mössingen

Dossier spécial - Semaine festive

Ce festival de talents, d'engagement, de créativité, de couleurs, de rires, de musiques diverses et variées nous le devons à tous ceux qui, individuellement ou en groupe, ont contribué à la réussite de la fête. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

Au risque d'en oublier certains et qu'ils nous en excusent par avance et par ordre alphabétique : Les Amis d'EspriTrait, APE Viry, Apollon 74, les artistes et artisans d'art de Viry, le Comité de jumelage et l'Harmonika club de Mössingen, la Compagnie des gens d'ici, les écoles de Viry, l'EHPAD Les Ombelles, Famille rurale, la médiathèque, la MJC de Viry, Les Pantaisistes, le Rucher école du pays de Gex, La Salévienne, SED 74, les services municipaux, le Sidefage, Viry Lire. Un grand merci également à tous les bénévoles, aux enfants, élèves et ados.

Mention très spéciale pour la **Compagnie des gens d'ici** que la commune avait mandatée pour organiser l'évènement. Mission parfaitement accomplie pour la joie de tous. Un immense merci à Nathalie et Guillaume qui, malgré quelques imprévus, ont su garder le sourire, organiser le planning, coordonner les desiderata de chacun, décorer, monter un spectacle, trouver les prestataires nécessaires et de qualité, penser à chacun du plus jeune au plus âgé... Merci pour cette belle générosité et cette sensibilité qui font la différence !

Egalement, un grand merci à la **MJC de Viry** ainsi qu'à ses animateurs et bénévoles.

Crédit photos :
La Compagnie des gens d'ici
Floriane Boulanger
Frédéric Le Moal - MJC de Viry
Relindis Communication

Fleurissement de la commune

Les tapis de fleurs

La commune a décidé pour cette année 2012 d'innover pour ses massifs. En plus du fleurissement traditionnel, suspensions et jardinières, elle a fait le choix d'une culture hors-sol innovante : les tapis de fleurs. Cette technique permet d'améliorer la qualité des massifs, de faciliter leur mise en place tout en réduisant l'entretien des espaces verts.Les plantes sont cultivées dans un volume important de substrat, elles peuvent ainsi développer leur système racinaire sans contraintes. Cette technique permet d'obtenir des végétaux à la croissance surprenante en évitant le stress de la transplantation. Les plaques sont simplement posées au sol, puis sont recouvertes d'une bâche protectrice suivi d'un paillage d'écorces de pins qui donne un effet esthétique immédiat et limite l'entretien et l'arrosage. Aucun produit chimique n'est utilisé et le désherbage manuel est quasi nul.

Ces massifs «prêts à poser» permettent un gain de temps considérable pour le personnel qui a pu de ce fait augmenter les surfaces fleuries de la commune.

Les vivaces composant ces massifs seront réutilisées pour le fleurissement automnal.

Un service espaces verts investi

Deux agents du service «espaces verts» se consacrent au fleurissement de la commune de mi-mai aux premières gelées. Ils laissent libre cours à leur imagination et à leurs envies pour composer les massifs et les compositions florales. Ils se chargent des plantations, de l'arrosage (3 fois par semaine) et du nettoyage des massifs, suspensions et autres compositions.

Coût du fleurissement 2012
14 930 €

Economisez l'énergie et regonflez votre budget

Il nous faudrait 3 planètes si tout le monde consommait comme un Français.

Pas à pas, nous pouvons tous agir au quotidien. Chaque geste compte pour changer le monde. Ces gestes, multipliés à l'échelle d'un pays, peuvent réduire l'impact des activités humaines sur notre planète.

Séjour/chambres

Eteignez les lumières quand vous quittez une pièce et passez aux ampoules basses consommation ou aux LED. Elles sont plus chères à l'achat mais durent 8 à 15 fois plus longtemps tout en consommant 5 fois moins !

Coût annuel
5 ampoules à incandescence (5h/j) : 87.50 €

5 ampoules basse consommation (5h/j) : 17.50 €

Maintenez la température des pièces à vivre entre 19 et 20°C, moins pour les chambres (16 à 18°C).Quand vous quittez la maison, 15°C sont adéquats.

Aérez efficacement en faisant des grands courants d'air pendant 5 à 10 minutes et en éteignant le chauffage.

Salle de bain/lessive

Prenez une douche rapide au lieu d'un bain. Coupez l'eau quand vous vous savonnez.

Ne laissez pas couler l'eau quand vous vous brossez les dents ! Sur une semaine vous économiserez l'équivalent d'une baignoire pleine.

Faites des machines pleines à chaque lavage et à la plus basse température possible. 30 °C suffisent la plupart du temps !

Installez des mousseurs à économie d'eau aux robinets (30 à 60 % d'économies !) et une pomme de douche économe (6l/min au lieu de 20l/min).

Cuisine

N'utilisez pas de casserole plus petite que votre plaque de cuisson et mettez toujours un couvercle.

Faites la vaisselle dans une bassine ou un évier fermé par un bouchon.

Toujours laisser le mitigeur en position froid pour éviter les consommations d'eau chaude inutiles.

Maintenez la température du réfrigérateur à + 5°C (pas moins) et le congélateur à - 18 °C.

Dégivrez votre appareil régulièrement et au moins une fois par an.

Dépoussiérez régulièrement l'arrière du réfrigérateur et du congélateur.

Coût annuel
Réfrigérateur/congélateur : 70 €
Réfrigérateur/américain : 165 €

Source : Prioriterre

Le saviez-vous ?

L'origine des toits verts et des jardins verticaux remonte… aux jardins de Babylone.

En Allemagne, durant les 10 dernières années, 10 % des toits ont été végétalisés. Un système de points accorde une réduction de taxe environnementale aux promoteurs immobiliers qui utilisent les toits végétaux.

Au Canada, un hôtel a poussé le concept encore plus loin : il s'en sert à des fins agricoles pour faire pousser herbes, fleurs, légumes, économisant ainsi environ 30 000 dollars canadiens par an d'achat de denrées !

En France, les toitures végétalisées, pour les constructions neuves, restent encore relativement marginales. Il est vrai que les règles de l'urbanisme, dans nos communes, ne sont pas toujours en adéquation avec le choix de ces aménagements.

L'aluminium, un matériau à découvrir et à recycler !

Il est partout : câbles, valises, médicaments, alimentation… difficile de s'en passer, d'autant qu'il a des propriétés exceptionnelles : léger, déformable, il n'altère pas la nourriture et résiste à la corrosion de l'air et de l'eau. Il est issu de la bauxite dont il est extrait suite à un procédé chimique extrêmement consommateur d'électricité : l'électrolyse.

Or il se recycle à 100 % et à l'infini. Chaque tonne d'aluminium recyclée permet d'économiser 3 tonnes de bauxite et son recyclage nécessite 25 fois moins d'énergie que sa production.

Et pourtant, seuls 30 % de sa production proviennent du recyclage et il représente encore 5 % de nos poubelles. Trié et revendu, il allège le coût de fonctionnement du traitement des ordures, contribue aux économies d'énergie et préserve les ressources naturelles.
Alors n'oublions pas de le recycler !

Pour rappel, des containers de tri sélectif sont à disposition sur toute la commune.

Ne laissez plus le froid s'installer chez vous !

Vous êtes propriétaire de votre logement et celui-ci a plus de 15 ans ?

C'est le moment d'améliorer votre confort tout en réduisant votre consommation d'énergie.

Avec le programme Habiter Mieux, l'Etat et ses partenaires s'engagent à vos côtés. Vous pouvez ainsi bénéficier, **sous conditions de ressources**, d'une **aide financière et d'un accompagnement personnalisé** pour réaliser vos travaux.

Renseignez-vous au :
0 820 15 15 15 ou
www.habitermieux.fr

Un effort de chacun et de l'agrément pour tous !

Un habitant des Prés Bois se désole du mauvais comportement de certains habitants qui utilisent l'espace public pour y déposer meubles, pneus et autres immondices…

Rappelons que ce problème se pose sur toute la commune et que la déchetterie de Vulbens (à côté de l'Intermarché de la sortie de Valleiry) est ouverte :

De novembre à février
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Samedi de 9h00 à 17h30

De mars à octobre
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 18h00

Avec le tri, vos déchets ont de l'avenir

Le SIDEFAGE traite les déchets de 150 communes réparties dans l'Ain et la Haute-Savoie, soit près de 350 000 habitants. Il collecte les bouteilles et pots en verre, le papier, les cartonnettes, les bouteilles plastiques et les emballages métalliques afin qu'ils soient recyclés.

Le SIDEFAGE, en collaboration avec la Communauté de Communes du Genevois, a réalisé un échantillonnage des ordures ménagères afin de déterminer la quantité de déchets recyclables présents dans les poubelles d'ordures ménagères.

Le résultat : des progrès restent à faire.

- plus de 10 % d'emballages en verre encore présents dans les ordures ménagères,
- présence de papiers et de bouteilles plastiques en grande quantité.

Pour rappel

Conteneur vert : verre alimentaire (qui a contenu des aliments à l'achat). Les bouchons et capsules se jettent dans la poubelle ménagère.

Conteneur jaune : carton (les gros cartons sont à déposer en déchetterie et les cartons sales (pizza) dans la poubelle ménagère).

Conteneur bleu : plastique (bouteilles uniquement) et aluminium. Les pots et sacs plastiques sont à jeter dans la poubelle ménagère.

Economie

Le petit monde

C'est le nom donné par Rita Renault et Sébastien Mathon au restaurant qu'ils ont repris à côté de l'église. Tous deux sont diplômés d'écoles hôtelières (Thonon et Bonneville) et malgré leur jeune âge (23 et 25 ans), ils ont déjà acquis une solide expérience à travers différents contrats qui les ont conduits jusque dans les iles des Caraïbes.

Sébastien (en cuisine) est originaire de Viry, quant à Rita (en salle), elle est née en Russie et a passé toute son enfance à Annemasse. Tous deux se sont rencontrés au cours de leurs études et ont saisi l'opportunité qui s'offrait à eux sur la place Gérard Bochet au chef-lieu, de reprendre le restaurant «Betty Boop».

S'installer quand on est jeune demande d'avoir la tête sur les épaules pour bien peser les risques d'une telle entreprise. Grâce à l'appui de la Maison de l'Economie et à l'aide fournie par France Initiative, ils ont monté et consolidé leur projet. Après un passage devant un comité de professionnels qui a examiné et validé leur dossier, France Initiative leur a octroyé un prêt à 0 % grâce auquel ils vont bientôt pouvoir acquérir le matériel qui leur manque. Cette reconnaissance leur a également permis de débloquer un prêt auprès de l'une des 9 banques sollicitées.

Un bonheur n'arrivant jamais seul, ils ont été très bien accueillis par les autres commerçants de Viry ainsi que leurs confrères restaurateurs auprès desquels ils sont allés se présenter. Après 3 semaines de divers petits travaux et un intérieur redécoré, ils sont maintenant en mesure d'accueillir 38 personnes à l'intérieur et 16 sur la terrasse. Ouvert tous les jours de la semaine, midi et soir, le restaurant est fermé le dimanche (sauf demande particulière).

Détail important, tous les plats sont élaborés par leurs soins et avec le plus de produits frais possible.

La commune souhaite bonne chance à ces jeunes entrepreneurs qui savent déjà qu'ils ne devront pas compter leur peine : « une journée de 12 h de travail, c'est normal ! »

La carte

A midi du lundi au Vendredi
menu du jour à partir de 11€50

Le soir et le samedi
suggestions du chef et burgers maison (savoyard, saumon, poulet...)

Téléphone : 04.50.04.80.11

Un dernier mot sur l'origine du nom « Le petit monde » : il traduit la passion de ces deux amoureux pour le « Petit pays », monde fantastique où se côtoient les trolls, les lutins, les leprechauns… Un monde joyeux et coloré qu'ils ont envie de faire partager. Le nom « petit pays » étant déjà utilisé localement, il s'est transformé en « petit monde ». Voilà l'explication de leur choix de décoration et des deux silhouettes que vous découvrirez sur leur enseigne : un petit diable et une fée !

Le petit monde vient compléter la liste des établissements sur la commune.

Bar restaurant Le Commerce
3 rue du marronnier, Chef-Lieu
04.50.04.72.25

Restaurant pizzeria Le Romantica
150 rte de Frangy, Chef-Lieu
04.50.04.73.01

Restaurant La Fromagerie
2360 rte de Bellegarde, Germagny
04.50.35.49.68

Bar Rol'Yve
79 rue du marronnier, Chef-Lieu
04.50.04.85.57

Bar Le Caquelon
31 place Gérard Bochet, Chef-Lieu
04.50.92.53.59

Chiffres clefs

En 2011 :
1 429 frontaliers à Viry
81 064 en Haute-Savoie

Le nombre de frontaliers ne cesse de progresser
1966 : 6 750
1972 : 22 500
2 010 : 74 069

Fonds frontaliers 2011, pour la Haute-Savoie :
144 millions d'euros

ECOVELA : la chaufferie bois et le développement durable

Chaleur et soleil étaient au rendez-vous de ce vendredi 5 octobre, jour de l'inauguration de la nouvelle chaufferie biomasse d'Ecovela : beaux symboles ! Précédée par un colloque sur les énergies renouvelables qui a réuni tout un panel de spécialistes venus partager leur expertise et leur expérience, elle a permis aux participants de découvrir le site d'implantation et l'architecture du bâtiment conçue pour s'intégrer parfaitement dans le paysage.

Le Colloque des Etablissements Publics Locaux organisé par la Fédération des EPL sur le thème des énergies renouvelables.

La fédération anime plus de 30 réseaux professionnels de partage répartis par métier (énergie, logement, transport, aménagement...). Son objectif, cultiver des réseaux de compétences au service des élus. Au-delà des frontières, les EPL sont présentes dans la quasi-totalité des 27 états membres de l'Union Européenne , où un travail commun met en marche un véritable mouvement européen.

plus d'infos : www.lesepl.fr

L'inauguration de la chaufferie

Le Président de la Société d'Equipement de la Haute-Savoie, M. Duvernay, maillon essentiel dans le montage du projet, a souligné son caractère innovant qui permet d'approvisionner en chaleur et eau chaude sanitaire, les 800 logements d'Ecovela sans que la commune ait eu à en financer l'investissement. Rappelons que la difficulté résidait effectivement dans le fait de devoir préfinancer cette infrastructure de 4 millions d'euros HT et son réseau de distribution, avant l'arrivée des nouveaux habitants qui s'étalera dans le temps. Les premiers raccordements ont logiquement concernés les bâtiments publics. Pour l'avenir, chaque promoteur intéressé par une construction dans l'écoquartier aura l'obligation de s'y raccorder. Tout cela n'a été rendu possible que par la maitrise foncière acquise par la commune sur plusieurs années et par un partenariat institutionnel et financier, public et privé qui a lui aussi, été qualifié d'exemplaire ! Les 40 % de financement apportés par l'ADEME (agence de développement et de maitrise de l'énergie) ont rendu le projet réalisable, ainsi que la participation de la Caisse des Dépôts, du Crédit Agricole des Savoies, la Caisse d'Epargne...). Un montage juridique et financier innovant qui fera jurisprudence pour les projets futurs des collectivités. Le Président d'IDEX, société en charge de l'exploitation de la chaufferie et dont l'objectif est de valoriser les énergies territoriales, a loué quant à lui l'alliance des compétences et de la volonté politique au service de la recherche d'économies d'énergie.

De gauche à droite : Messieurs Denis Duvernay, Conseiller Général et Président SED 74, Pierre Molager, Sous-Préfet, Philippe Gouyou-Beauchamps, Directeur SED 74, Claude Birraux, Député suppléant, Jean-Pierre Buet, Maire de Viry, Jean-François Barnier, Président Fédération des EPL, M. Thierry Franck de Fromont, Président d'IDEX, Serge Nocodie, élu grenoblois en charge de l'énergie.

Crédit photo : Gilles Piel

Subventions versées aux associations

Le Conseil Municipal et le Centre Communal d'Action Sociale de la commune étudient tout au long de l'année les demandes de subventions des associations.

Ces demandes sont examinées en fonction des objectifs poursuivis et dans leurs rôles actifs dans l'animation locale. Elles nécessitent également des informations comptables et budgétaires.

Au 1er septembre 2012

Culture	1 650 €
Scolaire	3 300 €
MJC	38 665 €
Centre de loisirs	39 347 €
Sport	7 750 €
Divers (sécurité routière, environnement...)	1 434 €
Action sociale	2 760 €

BRADERIE DE JOUETS

Organisée par l'association Arc en Ciel le :
samedi 15 décembre 2012 à l'Arande de Saint Julien de
10h00 à 16h00

La **banque alimentaire** collecte et redistribue, par an, **plus de 1 200 tonnes de denrées alimentaires** pour une valeur de **plus de 3,6 millions d'euros**

Téléthon : 7 et 8 décembre 2012

Le Téléthon aura lieu le samedi 8 décembre sur le marché.

Au programme : soupe de légumes, gâteaux et diverses animations.

Egalement cette année, l'E.H.P.A.D. Les Ombelles organise un thé dansant (le samedi) et une vente de crêpes (vendredi) destinés aux résidents et familles de l'E.H.P.A.D. ainsi qu'à l'ensemble de la population.

Nous vous attendons nombreux.

Lire et Faire Lire est une association nationale

Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques..).

Lire et Faire Lire poursuit un objectif éducatif et culturel qui s'inscrit dans les priorités relatives au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue, participe à la promotion de la littérature de jeunesse auprès des enfants et à la découverte de notre patrimoine littéraire www.lireetfairelire.org

Lire et Faire Lire **recherche** pour promouvoir son association auprès des écoles et/ou collèges et/ou lycées et autres acteurs publics (mairie, Communauté de Commune) **un(e) jeune étudiant(e).**

Il s'agit d'un emploi à temps partiel **pour 24h/semaine** sous forme de volontaire en service civique.
Bien entendu ce jeune doit être impliqué dans la vie de l'association.

Contact :
landrin.odile@wanadoo.fr
ou 06.13.17.91.79

Aménagement

Travaux sur la commune

Route du Salève

Confrontée à une réelle problématique de sécurité publique le long de la route du Salève, la commune de Viry s'est engagée dans un projet de sécurisation du tronçon reliant les hameaux de Vaux et de la Côte.

Des aménagements provisoires (trois doubles chicanes) ont été mis en place par les services techniques de la commune avec l'aval du Conseil Général 74. Ils seront progressivement remplacés par des ouvrages fixes : création d'un cheminement piéton stabilisé et séparé de la chaussée existante par une bordure coulée en place de type « petit muret montagne ». Cette solution permet également de ne pas impacter la chaussée existante en termes de largeur ou de restructuration. Le cabinet Uguet a été mandaté par assurer la mission de maîtrise d'œuvre.

D'un montant estimatif de 116 000 euros HT, selon l'avant projet détaillé, les travaux seront fractionnés en trois tronçons. Les travaux débuteront par le tronçon central : création de deux chicanes et sécurisation des arrêts de transport scolaire.

Montant estimatif : 50 000 euros HT

Renforcement électrique à Thônex

Suite aux coupures d'électricité qu'a subie le hameau de Thônex durant l'hiver dernier, la commune de Viry a souhaité réagir rapidement et concrètement via le montage d'un dossier de renforcement électrique auprès du SYANE 74 *(SYndicat des énergies et de l'Aménagement Numérique).*
Le remplacement du transformateur électrique existant par un équipement de plus grande puissance permettra, dès cet hiver, de subvenir à la demande croissante du secteur.

La commune de Viry tient tout particulièrement à remercier Monsieur Pierre Sautier pour la mise à disposition de foncier dans le cadre de cette opération ce qui a évité de longues procédures administratives et a ainsi apporté à la population une solution concrète et pérenne dans les meilleurs délais.

Route de Sézegnin

Commencés durant l'année 2012 à la suite d'une concertation menée avec les riverains, les travaux de sécurisation de la route de Sézegnin avancent. Un premier aménagement de type ralentisseur visant à réduire la vitesse excessive des usagers a ainsi été mis en place dans le hameau de Malagny. Prochainement le projet d'élargissement du virage situé à l'aval du hameau verra le jour, ce qui permettra d'individualiser et de sécuriser les deux voies de circulation.

Veigy

Suite aux différents travaux menés sur le réseau de distribution d'eau potable, la commune de Viry peut aujourd'hui raccorder le hameau de Veigy sur le réseau principal (actuellement ce hameau est alimenté par la conduite de refoulement, liaison entre la station de pompage et les réservoirs des Rosats).
Ces travaux ont été attribués à l'entreprise BESSON TP et s'étaleront de la mi-octobre à la fin de l'année 2012
Montant de la première tranche de travaux : 200 000 euros.
La réfection complète du réseau dans la traversée du hameau se prolongera durant l'année 2013 sous la compétence de la communauté de communes du Genevois.
Malgré les plans de circulation mis en place la commune de Viry s'excuse des désagréments engendrés par ce chantier.

Route du Pontet

Travaux de contournement du chef-lieu : le projet prend forme

Comme vous l'avez probablement constaté les travaux du futur contournement routier du chef-lieu sont maintenant bien avancés. Les terrassements ainsi que la pose des bordures de la première tranche sont à ce jour achevés.

Comme prévu au marché initial les travaux en cours ont été arrêtés de manière provisoire jusqu'en janvier 2013.
En fonction de l'avancement des chantiers situés à proximité immédiate, et notamment le programme immobilier « Grand Angle », les travaux de contournement pourront être de nouveau stoppés temporairement.
Une fois cette période achevée, les travaux reprendront avec comme point d'orgue le raccordement de la nouvelle voie au niveau du carrefour avec la route de Frangy et la rue Villa Mary. Entre-temps la pharmacie aura intégré ses nouveaux locaux et le bâtiment existant sera démoli.

Ces périodes d'interruptions volontaires, anticipées et sans surcoût pour la collectivité, jouent un rôle important puisqu'elles permettent d'adapter réellement le phasage du chantier en fonction des contraintes extérieures.

D'une manière générale, le travail mené en amont du chantier par les différents intervenants (Commune de Viry, Conseil Général 74, Cabinet Uguet, ainsi que les différentes entreprises) permettra de limiter au maximum les désagréments subis par la population durant la phase travaux.
Le futur contournement devrait être ouvert à la circulation avant la fin de l'année 2013. le démarrage du chantier de la future placette suivra…

Le chaulage des matériaux sur site : quels avantages ?
Cette solution proposée par l'entreprise Mithieux TP a permis de diminuer les nuisances liées au chantier en limitant au maximum les allers-retours de poids lourds sur les voies communales tout en étant économiquement avantageuse pour la commune de Viry.

Un projet s'intégrant dans son environnement

Afin d'intégrer au mieux le contournement routier à son environnement, une frange végétalisée sera plantée le long de la voirie. L'intégration des nouveaux bâtiments d'entrée de ville s'en trouvera d'autant facilitée.

Quelques questions à Jean-Pierre Buet

Depuis quelques semaines, on voit se dessiner la future voie qui contournera le centre de Viry. Pourquoi cette voie ? Quelle en est l'utilité ?
L'idée est de faire passer la circulation automobile à l'extérieur des nouvelles constructions et de l'éloigner des habitations existantes. Cette solution permet l'aménagement d'une placette intégralement dédiée aux piétons dans un cadre à la fois tranquille et végétalisé. Pour la réalisation du projet, la pharmacie et Shopi vont être démolis puis réinstallés en pied d'immeubles sur cette placette.

Plusieurs options avaient été envisagées pour son tracé, quels sont les éléments qui ont fait pencher pour la solution retenue ?
Effectivement, deux projets ont été étudiés avec le Conseil Général pour trouver la meilleure formule. Le premier passait sous le cimetière à partir de la route de la Côte. Ce projet nécessitait un talutage et une structure sur piliers très imposants en raison de la topographie du lieu, cela aurait créé une véritable barrière visuelle. Son coût était évalué à 4,5 millions d'euros. Le second qui a été retenu et que nous appelons « déviation courte » partira du carrefour à feux prévu au débouché de la rue Villa Mary et rejoindra le rond point actuel comme on peut déjà le voir dès à présent. Il est estimé à 1 million d'euros.

Quels avantages présente cette nouvelle voie pour les habitants de Viry ?
Ce contournement met le cœur de notre village à l'abri de la circulation et permettra la réalisation de la placette qui pourra accueillir marchés et animations diverses. Pour de nombreux habitants, il

n'y aura plus de route dangereuse à traverser pour aller faire leurs courses. Les immeubles et commerces actuels ainsi que leurs terrasses donneront sur cette placette et verront, de fait, leur emplacement revalorisé.

Comment le contournement va-t-il se raccorder à la voirie existante ?
Il sera raccordé par un carrefour à « feux intelligents », c'est à dire des feux qui seront, en fonction des données récoltées, adaptés au besoin du trafic. Ils permettront le passage sécurisé du trafic à cet endroit ainsi que la traversée des piétons, un plus par rapport à la situation actuelle. Le giratoire, un moment envisagé, n'a pas été retenu par les services du Conseil Général, pour des raisons de pente et d'emprise.

Quelles vont-être les conséquences pour la circulation automobile ? Pour la ligne D ?
L'objectif de ce carrefour est de fluidifier la circulation et de sécuriser le carrefour. Pour le trafic de transit, il ne devrait pas y avoir de gros changements dans la mesure où les véhicules arrivant par la route de Frangy auront un tourne à droite dédié et géré par un feu clignotant. Pour la ligne D, la situation reste inchangée.

La vitesse sur le contournement sera-t-elle régulée ?
S'agissant d'une traversée d'agglomération, c'est la vitesse de 50 km/h qui sera retenue dans un premier temps. Le tracé en courbe induira de lui-même un ralentissement. La vitesse pourra être réduite, si, à l'observation, cela s'avère nécessaire.

Y aura-t-il du stationnement le long de cette voie ? Des plantations en bordure ?
Non, il n'y aura pas de stationnement, les services du Conseil Général ne l'ont pas autorisé pour des motifs de sécurité. Par contre, la voie sera arborée des deux côtés et les plantations prendront en compte la nécessité de maintenir une bonne visibilité pour les véhicules.

Comment cette nouvelle infrastructure est-elle financée ?
Le Département participe à hauteur de 30 % du million estimé. La commune et l'aménageur se répartiront le solde.

Limite approximative de la 1ère tranche de travaux

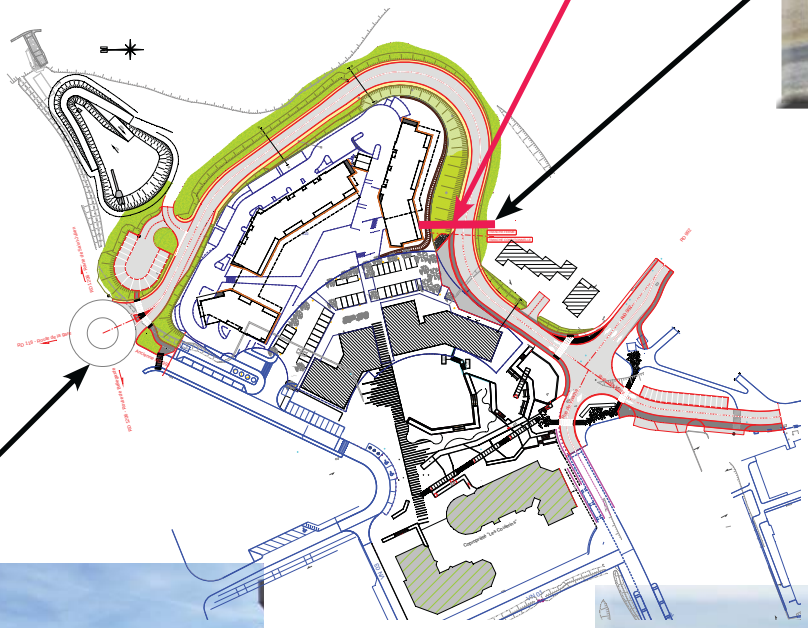

Abrogation de la loi relative à la majoration de 30 % des droits à construire

Cette loi du 20 mars 2012 visait à insérer un nouvel article dans le Code de l'Urbanisme, permettant l'agrandissement ou la construction de surfaces à usage d'habitation de 30 %. Cette augmentation pouvait porter sur le gabarit, la hauteur, l'emprise au sol et la densité. Si la règle édictée paraissait simple, la mise en œuvre, ses cas particuliers et sa conformité à tous les documents d'urbanisme applicables aux collectivités, l'étaient beaucoup moins. Le nouveau Parlement l'a donc abrogée en juillet 2012 considérant qu'elle complexifiait la tâche des collectivités locales sans atteindre l'objectif de réduction de la pénurie de logements.

Puits et forages domestiques

Vous souhaitez réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique ?

Vous avez obligation de le déclarer en mairie (décret 2008-652).
Prélèvement d'eau ≤ 1 000 m³/an)

Contact : service urbanisme
urbanisme@viry74.fr ou
04.50.04.70.72

Ecovela « Journées Portes-Ouvertes »

Les 1er et 2 juin dernier, les habitants de Viry ont été conviés à deux journées d'information et de découverte. Vendredi soir, la grande salle de l'Ellipse était bien remplie pour la présentation de l'écoquartier et de ses différents développements. Grâce à un film en 3D, il était possible d'avoir une vue d'ensemble de l'écoquartier, de percevoir ses différentes ambiances, les cheminements, l'organisation des espaces et des différents équipements. La Société d'Equipement de la Haute-Savoie, aménageur du quartier, avait invité plusieurs corps de métier intervenant sur le chantier. Ces derniers ont ainsi pu répondre aux questions plus techniques. L'un des soucis récurrents pour la population reste le problème de la circulation et notamment celui de la gestion du carrefour à feux au débouché de la rue Villa Mary. Pour le nouvel arrivant, habiter un immeuble BBC suppose de revoir certaines pratiques et d'adopter des règles de bon sens qui changeront peu à peu les habitudes.

Samedi matin, après un accueil « petit déjeuner », plusieurs visites se sont déroulées tout au long de la journée par petits groupes. L'idée était de rappeler les principes qui ont guidé la construction de la première partie d'Ecovela et d'expliquer comment a été conçue cette nature en ville qui permet de prolonger au pied des immeubles la campagne environnante. Ces visites guidées par des élus et des techniciens ont rencontré un franc succès !

Local annexe des pompiers

On ne la remarque même plus, tellement elle fait partie de notre paysage, cette petite maison occupée depuis des lustres par les pompiers. On aurait aimé la garder mais malheureusement les contraintes de la topographie, des normes, des tracés de voierie obligent à s'en séparer au profit du nouveau carrefour qui devra gérer la circulation dans Viry ainsi que le trafic de transit.

Architecture et environnement

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Savoie (CAUE) propose un nouveau service de conseil spécialisé en matière de construction et d'environnement.
Ce service est gratuit et s'adresse aux personnels de la construction, aux particuliers. Un architecte-conseil, spécialiste des questions environnementales est disponible afin d'informer et de guider les personnes dans le choix des solutions qui présentent la meilleure efficacité environnementale et architecturale.
Ce service est accessible à tous les publics sur rendez-vous. Pour tous renseignements : 04.50.88.21.10 ou www.caue74.fr

« Le Grand Genève »

C'est la dénomination qui a remporté le maximum de suffrages lors de la consultation lancée auprès des 915 000 habitants de l'agglomération de mars à mai dernier. A défaut de faire l'unanimité, ce nom a permis d'attirer l'attention sur les enjeux de ce territoire et sur l'intense travail qui s'y effectue.

Grand Genève
AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GENEVOISE

Le second volet du projet pour le Grand Genève…

… a été signé le 28 juin dernier, sur les eaux calmes du Léman, après des négociations houleuses ! Au final, élus des Cantons de Genève, de Vaud et de la couronne française ont réussi à se mettre d'accord pour renforcer les premiers accords de 2007 et surtout veiller à leur mise en œuvre. Le Canton de Genève accepte d'examiner une contribution au financement des infrastructures de transport en France en complément de l'aide qui pourrait être accordée par la Confédération. Par ailleurs, l'agglomération a maintenant un outil juridique lui permettant de fonctionner : un groupement local de coopération transfrontalière (GLCT). Enfin, l'extension du périmètre jusqu'à Thonon et Bonneville permet d'entrevoir un véritable réseau RER en prolongement du CEVA (maillon genevois entre Cornavin et la gare des Eaux vives). Début de la résorption du bouchon de Bardonnex ?

2012, une rentrée scolaire sereine

Le désormais traditionnel pot de rentrée a permis à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, concourent au bon fonctionnement des écoles de Viry et des services périscolaires, de se retrouver pour faire le point de la situation.

Avec des effectifs en légère hausse sur l'ensemble des 3 écoles (330 élèves en 2011 et 342 en 2012), la commune a bénéficié d'une ouverture de classe en école élémentaire qui en compte désormais 8. De son côté, la maternelle totalise 5 classes et l'école de Malagny 2.

Après le tour d'horizon des effectifs, Gilles Decarre, maire-adjoint en charge du secteur scolaire a évoqué la problématique de l'accueil des enfants des gens du voyage dont l'intégration peut s'avérer difficile pour de nombreuses raisons (séjours courts, inscriptions cantine). Toutefois, une maîtresse particulièrement efficace aide chaque matin à leur prise en charge.

Côté enseignants, on note avec satisfaction une grande stabilité et l'appui d'une maîtresse supplémentaire qui vient en aide aux enfants en difficulté.

Concernant les locaux, les services techniques et Agire 74 ont répondu pendant l'été, et parfois dans des conditions difficiles (chaleur), aux diverses demandes d'entretien (portail cour arrière école élémentaire, ralentisseurs, travaux de peinture, réfection d'une passerelle, marquage au sol), ces travaux étant limités, en maternelle, en raison de l'ouverture du nouveau groupe scolaire dont le permis de construire a été déposé cet été.

Dès le mois de juin, les services de la mairie se sont attelés à la préparation du bon fonctionnement des services périscolaires (cantine et garderie) qui emploie 13 personnes, mission d'autant plus délicate que les effectifs ont varié jusqu'à la rentrée. Début avril 2012, un nouveau prestataire cantine a débuté, avec une offre de 50% bio et un hébergement du service dans l'Ellipse, ce qui a amené personnel et enfants à s'adapter à ce nouvel environnement. Malgré ces changements, tout est recherché et mis en œuvre pour que les enfants déjeunent au calme (self, petits groupes) et dans les meilleures conditions possibles.

Un grand merci à tous ceux qui y contribuent !

Nombre d'enfants scolarisés

Ecole maternelle
130 élèves et 8 enseignants

Ecole primaire du chef-lieu
193 élèves et 10 enseignants

Ecole de Malagny
36 élèves et 2 enseignants

60 %

des enfants scolarisés à Viry mangent à la cantine

12 agents les encadrent

2 agents assurent le service de restauration

Des enseignants des écoles du chef-lieu et de Malagny, accompagnés de Gilles Decarre, adjoint aux affaires scolaires.

Médiathèque

C'est la rentrée des animations pour la médiathèque, venez découvrir le programme complet sur le portail : http://mediatheque.viry74.fr

Contes, Bib'ado, Ateliers d'écriture… diverses animations pour tous les âges !

« Des livres et moi… »

La médiathèque propose désormais pour les jeunes enfants et leurs parents ou nounous des rencontres autour du livre pour les tout-petits. Lectures de livres, présentations d'auteurs, venues de conteuse… petits goûters pour les petits et pour les grands !

Une rencontre par mois le vendredi matin à 10h (entrée libre et gratuite)

- **23 novembre : Petites histoires pour petites oreilles avec Yolande Demir (sur inscription)**

« Lire du Salève au Vuache »

Depuis plusieurs années la médiathèque travaille en réseau avec les autres bibliothèques de la communauté de communes, ce qui permet à ses lecteurs de profiter de certains ouvrages issus des bibliothèques de Saint-Julien, Valleiry, Vers, Vulbens, Beaumont, Collonges-sous-Salève, Feigères grâce au service de prêt inter bibliothèques. Désormais, ce sont les trois CDI des collèges et du lycée de Saint-Julien qui ont rejoint ce réseau. De nouveaux projets voient régulièrement le jour dans ce réseau comme par exemple un échange autour d'un livre entre des classes de 6emes et de CM2, des animations communes, des sélections comme « A vos livres »

Retrouvez le réseau le **vendredi 16 novembre** à la bibliothèque de Beaumont, nous recevrons ensemble Yvon Jobard pour son livre « Les orphelins du rail » qui raconte le quotidien d'enfants dans l'orphelinat de Bois-Salève situé au Pas de l'échelle.
D'ailleurs si vous connaissez des personnes ayant fréquentés cet endroit, n'hésitez à nous contacter, Yvon souhaitant profiter de cette rencontre pour réunir un maximum de personnes ayant vécu là-bas.

Programme heure du conte

Mercredi 28 novembre à 16h00
« Cache-Cache » avec la Compagnie « Tir nan Og »
3-6 ans.
Réservation obligatoire.

Mercredi 12 décembre à 16h00
« Les contes de l'avent » avec Sylvie Delom.
A partir de 5 ans.

Entrée libre et gratuite à La Lucarne

Bibliothèque Malagny

Afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes de chacun, la bibliothèque de Malagny s'agrandit et vous propose désormais un plus large choix de livres et CD.

Toujours située au-dessus de l'école primaire, elle est ouverte à tous (adultes et enfants). Nous vous invitons vivement à profiter de ce service de proximité. Nous vous rappelons également que l'inscription à la bibliothèque est **gratuite** pour les enfants de moins de 18 ans.

Horaires d'ouverture :

les mardis et jeudis de 16h20 à 17h00.

Rentrée 2012 à la MJC de Viry deux sites pour vous accueillir

Après un «super été», (Semaines à thème, séjours et camps), un déménagement, cette fois nous y sommes, nous voilà installés à l'Ellipse.

Les activités régulières ont déjà repris, dans de superbes locaux. Nous vous proposons des nouveautés telles que de la capoeira, du cirque, de la danse brésilienne, de la danse et percussions africaines ainsi que du théâtre pour ados et adultes et un atelier de musiques actuelles.

Et le Centre de loisirs ?

Le Centre de loisirs des 3-10 ans continuera à occuper la Villa Mary et son parc arboré. Tous les mercredis et les vacances scolaires Jennifer et Gabrielle accueilleront les enfants pour concevoir et concocter un programme d'animations, de sorties et d'activités diverses. Le programme détaillé sera disponible très prochainement.

Et les jeunes dans tout ça ?

Si certaines activités régulières s'adressent aux 11-17 ans, l'équipe des animateurs jeunes, Régis et Karim, les accueillent toute la semaine du mardi au samedi et les vacances scolaires dans le nouvel espace jeune de l'Ellipse «L'Oasis». C'est un espace convivial qui leur est dédié dans lequel ils peuvent rencontrer, échanger avec les animateurs, proposer des projets ou tout simplement se poser dans le canapé. C'est aussi ici que se déroulera l'aide aux devoirs et le lieu de rendez-vous des départs pour les activités, les sorties qui leur seront proposées par l'équipe les mercredis et samedis. Le programme sera disponible très prochainement ! En attendant, n'hésitez pas à leur rendre visite.

A bientôt dans votre MJC !

Assemblée générale

Vendredi 7 décembre 2012

à 19h00

dans les locaux de la MJC

Contact

Tél : 04.50.74.57.49

mjcviry74@gmail.com

www.mjcviry74.fr

Accueil téléphonique

Lundi 15h-19h

Vendredi 9h-12h

Accueil/inscriptions

Mardi 15h-18h

Mercredi 8h30-12 / 15h-19h

Jeudi 15h-19h

APE de Viry

L'Association des Parents d'Elèves est composée de bénévoles qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations autour du thème de l'école et créer des temps d'échanges conviviaux entre enfants et adultes : **repas dansant le 24 novembre à l'Ellipse**, le carnaval pour fêter la fin de l'hiver, le vide-grenier au retour des beaux jours, et la fête des écoles en juin.

L'APE aide financièrement l'école primaire (maternelle et élémentaire) en subventionnant la moitié des coûts engendrés par les sorties éducatives proposées tout au long de l'année : classes vertes, cours de ski, visites de musées ou de fermes pédagogiques, voyages. Elle subventionne également l'achat de journaux et revues scolaires et organise des animations comme le passage du Père Noël.

Nous accueillons au sein de l'association tous les parents bénévoles ayant au moins un enfant scolarisé à Viry. L'association se réunit dans une bonne ambiance :

- environ une fois par mois, le soir après avoir couché les enfants, pour préparer les évènements,
- 4 à 5 samedis ou dimanches par an pour organiser les manifestations.

Pour nous rejoindre, contactez-nous à **info@apeviry74.fr**

Les amis d'EspriTrait

L'association «Les amis d'EspriTraiT» a profité pleinement de 2012 avec un calendrier bien rempli.

Parmi les activités les plus récentes, ce mois d'août nous a permis de mettre en place la première sortie de nuit du Cheval de Trait à Viry. Composée de deux attelages et deux cyclistes, pour un total de 14 personnes, cette première sortie fut un succès que nous ouvrirons plus largement en 2013.

Petit retour en arrière avec l'inauguration de L'Ellipse en juin où nous avons mis en place un beau parcours de maniabilité utilisé par cinq chevaux de trait (4 races différentes) qui ont trouvé un public toujours aussi charmé.

En fin d'année nous proposerons pour la 2ème année consécutive un calendrier sur le thème du Cheval de trait au travail.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous suivre sur le site de l'association :
www.espritrait.org

Toujours du crottin gratuit à disposition pour ceux qui le désirent.

Contact :
info@espritrait.com

Course sur prairie

Les 15 et 16 septembre dernier s'est déroulée la course sur prairie de Viry organisée par l'Association des Sports mécaniques de Viry.

Cette 14e édition a été un franc succès avec près de 130 pilotes qui se sont battus à coup de poignée de gaz et cela dans un état d'esprit remarquable, pour offrir au public un spectacle magnifique.

L'association remercie vivement la municipalité pour son soutien sans faille et ô combien précieux, Mme Karine Fornallaz et le parc Tropicaland pour leur gentillesse et leur compréhension malgré les inévitables désagréments causés par la proximité de la course, le directeur de course Eric Boussy, les nombreux et fidèles sponsors ainsi que tous les bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Un grand merci enfin au public qui s'est déplacé en masse pour venir encourager les pilotes et applaudir les deux groupes de rock venus réchauffer l'atmosphère un peu fraîche du samedi soir.

Le club de tennis de Viry se dote d'un nouveau site internet

www.club.fft.fr/virytc

Pour la saison 2012, **le club de Viry** a opté pour une application internet appelée ADOC qui s'accompagne d'un CMS fédéral, nom barbare désignant un système de gestion de contenu. Ce dernier offre un site web et un site d'administration pour organiser les informations diffusées auprès des internautes.

Les actualités vont traiter des évènements qui ponctuent la vie du club ; la thématique des équipes donne lieu aux résultats des différents championnats ou tournois.

Les animations vous informent sur les dates principales à retenir de la vie du Viry Tennis Club.

L'enseignement vous donne accès à l'école de tennis, ses tarifs et ses groupes de la saison en cours. Vous pouvez vous inscrire au club en téléchargeant le formulaire en ligne et en l'envoyant à l'adresse indiquée.

Des liens sur des sites tiers donnent la possibilité de consulter les dernières nouvelles sportives au niveau tennis, la météo sur Viry ou bien les informations sur le site de la commune.

A vos souris, bon surf et vive le tennis à Viry !

Un cru exceptionnel pour la vogue 2012 !

Avec sa nouvelle organisation, la traditionnelle vogue a rempli son contrat : réjouir petits et grands dans une belle ambiance festive. Le soleil étant au rendez-vous, l'ambiance était de la partie, les habitants ont répondu présents et le chef-lieu a vécu deux jours d'animation bien sympathique.

Merci aux riverains dont la quiétude a été perturbée !

L'Etoile Sportive de Viry sur tous les fronts

Des objectifs ambitieux pour cette nouvelle saison. Après des résultats mitigés, l'ensemble des membres de l'Etoile Sportive de Viry mettent tout en œuvre pour que les équipes retrouvent le haut du tableau, en insistant sur le fair-play et le respect des autres.

Afin d'avoir les moyens de ses ambitions, l'Etoile Sportive de Viry organise le **17 novembre un spectacle dédié à Jean Ferrat** dans la salle l'Ellipse ainsi qu'une tombola dotée d'un scooter, tombola dont le tirage aura lieu lors de ce spectacle.

Toutes les personnes intéressées pour venir nous soutenir, que ce soit dans les équipes dirigeantes ou techniques, sont bien sûr les bienvenues.

N'hésitez pas à contacter le Président
Emmanuel Biffiger
Tèl : 04-50-04-66-28
ets-viry@lrafoot.org

La Compagnie des gens d'ici

Après une année d'activités multiples à Viry qui ont toutes remporté un vif succès; de juillet 2011 à juillet 2012, de «Pouce, c'est l'été» à l'inauguration de l'Ellipse; la Compagnie des gens d'ici poursuit son action locale pour la saison 2012-2013.

Dès le mois de novembre, elle propose des ateliers Théâtre pour les enfants de 5 à 10 ans ainsi que des ateliers participatifs ouverts à tous de 5 à 105 ans.

En 2013, elle proposera des stages Théâtre pour les adolescents et vous donnera rendez-vous en différents temps de la saison.

Pour toute information sur les ateliers, vous pouvez les contacter au :
04.50.04.27.15
ciedesgensdici@yahoo.fr

Vous pouvez aussi soutenir les actions de l'association en devenant membre adhérent.

Pour suivre l'actualité, rendez-vous sur : www.ladici.com

Mobilité

L'accidentalité en Haute-Savoie en 2011

2011 : 1 accident mortel sur 2 causé par l'alcool

Les évolutions marquantes de 2011
23 automobilistes tués contre 16 en 2010
3 piétons tués contre 7 en 2010

Augmentation sensible
Des accidents et des tués causés par l'alcool
82 accidents et 23 tués en 2011 (soit 53 % des tués),
65 accidents et 12 tués en 2010

Du nombre de tués la nuit
20 tués en 2011, 11 tués en 2010

Du nombre de tués le week-end
22 tués en 2011, 9 tués en 2010

	2011	2010	%
Accidents corporels	408	471	- 13 %
Tués	43	39	+ 10 %
Blessés hospitalisés	371	388	- 4 %
Blessés non hospitalisés	182	277	- 34 %
Gravité (tués/100 accidents)	10,5	8,3	+ 2 %

5 bonnes raisons de prendre le bus ligne D

Une amélioration de la « navette » Saint-Julien - Valleiry
A partir du 27 Août, du lundi au vendredi, un bus circule toutes les 30 minutes aux heures de pointe. Désormais, le samedi, la navette vous transporte aussi, avec un bus par heure !

Des horaires cadencés
En heure de pointe, un bus toutes les 12 minutes circule entre Saint Julien et Genève. Les samedis et dimanches aussi le bus circule.

La desserte du Vitam'
Les mercredis, samedis et dimanches, la ligne D se prolonge jusqu'au Vitam'. En mai 2012, des travaux on été effectués pour améliorer la desserte du centre de loisir et de bien-être. Cet été une desserte quotidienne du Vitam' pour la période estivale a été mise en place.

Tous les jours, la ligne D dessert la gare
La connexion est assurée entre les bus et les trains. Tous les bus à destination de Valleiry, de Saint Julien-centre, de Genève et de Vitam' desservent la gare.

Les véhicules sont tous accessibles
Avec des bus dernière génération, le confort est assuré. Tous les véhicules sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (planchers bas, barres de maintien, palettes rétractables) et se conforment aux normes les plus contraignantes en matière environnementale.

Le guide est disponible en mairie et sur le site internet de la Communauté de Communes du Genevois www.cc-genevois.fr

Le canton de Saint-Julien fait partie de la zone 84.

Le canton de Genève est considéré comme une zone unique : la zone 10.

Services municipaux

L'encadrement des enfants

Depuis la rentrée de septembre, quatre « nouvelles » agentes apportent leur aide à l'équipe scolaire. Elles sont toutes quatre impliquées dans les actions d'encadrement des enfants de maternelle et primaire pour la journée scolaire ou les accueils périscolaires. Leur arrivée permet l'encadrement d'un nombre raisonnable d'enfants par adultes (1 adulte pour 15 enfants de plus de 6 ans). Les parents que nous sommes ne peuvent que remercier ces personnes souriantes et patientes présentes tout au long de la journée auprès de nos enfants.

De gauche à droite : Isabelle Guerrier, Danielle Garin, Agathe Le Guen et Elisabeth Esparcieux

Police municipale

Christophe Pan a rejoint l'équipe du personnel communal le 20 juillet dernier. Recruté pour remplacer le policier en place muté pour une commune de Bourgogne, Christophe Pan dans un premier temps, seul agent du service de police municipale, sera en mesure d'assurer la fonction de chef de service lorsque l'équipe s'étoffera. Ses 20 années d'activité professionnelle au sein de plusieurs brigades de gendarmerie lui permettront d'être rapidement opérationnel dans les actions de police municipale. Prévention, pédagogie, mais aussi respect des règles nécessaires à la vie en société sont les objectifs qui lui dont donnés.

Services techniques

Joël Mermier est venu étoffer, le 1er août dernier, l'équipe communale de la voirie. Les espaces supplémentaires créés avec l'écoquartier s'ajoutant au quotidien. Après une carrière de cariste, au sein de l'entreprise Logidis, Monsieur Mermier a apprécié de poursuivre sa vie professionnelle non loin de Vers, dont il est originaire.

Course cycliste des élus et employés territoriaux de Haute-Savoie

Crédit photo : Photo reportage express

Xavier Andréani, adjoint au Maire, et Christophe Pan, policier municipal, ont participé à la 20ème gentlemen cycliste qui rassemblait les élus et les employés territoriaux de la Haute-Savoie.

L'histoire de la commune de Vers

Dominique Ernst, qui signe régulièrement des articles historiques dans notre bulletin communal, vient de publier un nouveau livre, consacré à l'histoire de la commune de Vers. Au fil des pages de cet ouvrage illustré de nombreuses photos, cartes anciennes et documents rares, l'auteur détaille la riche histoire des villages de Vers, Maison Neuve et Bellossy, dont bien des évènements ont aussi concerné la commune voisine de Viry. Mais au-delà du passé de la commune de Vers, ce livre retrace aussi en filigrane l'histoire du canton de Saint-Julien-en-Genevois. Comtes du Genevois, Ducs de Savoie, occupations bernoise, espagnole ou française, Révolution, bataille napoléonienne, tentation suisse, rattachement à la France, Première et Seconde Guerre mondiale… Plus de 2000 ans d'histoire locale à découvrir ! Un ouvrage coédité par la commune de Vers et La Salévienne. 256 pages en quadrichromie, 124 photos et illustrations, prix de vente 29 euros. En vente à la mairie de Vers et dans les librairies et les maisons de la presse du canton.

Elections législatives

Elles sont déjà un peu derrière nous mais comment ne pas évoquer l'abstention massive ? Sommes nous donc si occupés et si peu préoccupés de notre avenir et de celui de notre pays pour avoir été aussi peu nombreux à nous déplacer pour élire notre député ? Comment expliquer ce désintérêt, face aux problèmes que rencontre notre société aujourd'hui ? Comment espérer faire avancer les choses si nous ne nous y intéressons pas ? Nos députés ont un rôle déterminant au côté du Président de la République pour prendre en charge les problèmes du pays. Qu'il s'agisse de l'échelle locale, ou nationale, le citoyen ne peut attendre de réponses à ses attentes, s'il ne prend pas la peine d'exprimer ce qu'il souhaite : à Viry le taux d'abstention a été de 53 % au 2ème tour !

A l'issue de ces élections, c'est **Madame Virginie Duby Müller**, UMP, qui a été élue députée de la 4ème circonscription de Haute-Savoie. A Viry, elle a totalisé 59,51 % des suffrages. Monsieur Mathelier (PS) en a totalisé 40, 49 %.

Nouveau Préfet en Haute-Savoie

Georges-François Leclerc a pris ses fonctions de Préfet de Haute-Savoie en juillet dernier. Il succède à Philippe Derumigny, qui était en poste depuis décembre 2010.

Informations pratiques

Pour voter en 2013, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales. Les imprimés d'inscription sont disponibles sur le site www.viry74.fr (rubrique : la mairie / démarches administratives / guide des démarches /élections), et devront être déposées en mairie **avant le 31 décembre 2012. Services ouverts de 8h00 à 13h00.**

Jeunes inscrits d'office :
Les Jeunes qui sont nés entre le 1er mars 1993 et le 28 février 1994 sont inscrits d'office sur les listes électorales 2012 selon la loi n°97-1027 du 10 novembre 1997. La commission "Elections" procède à ces inscriptions d'office au vu d'une liste établie par l'INSEE en collaboration avec le Ministère de la Défense.
ATTENTION, les listes de l'INSEE sont parfois incomplètes. Il appartient donc aux jeunes concernés de vérifier leur inscription auprès de la mairie.

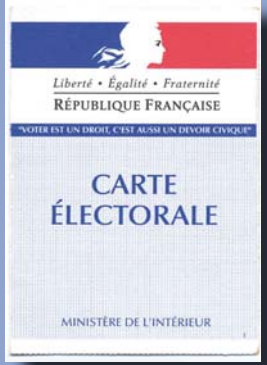

ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

ERDF améliore régulièrement la qualité des réseaux par des travaux de maintenance, d'élagage ou de renforcement. Ces opérations nécessitent parfois d'interrompre temporairement la distribution d'électricité.

ERDF a le souci de vous informer à l'avance de ces coupures d'électricité pour vous permettre de mieux vous organiser : **c'est le service prévenance travaux**.

ERDF expérimente sur la commune ce nouveau service qui offre la possibilité d'être prévenu par email ou par sms pour une coupure pour travaux programmés.

Pour bénéficier de ce service gratuit, inscrivez-vous sur le site :
www.erdf-prevenance.fr
ou via le site internet de la commune
www.viry74.fr

Recensement militaire

A l'âge de 16 ans, les jeunes hommes et les jeunes femmes sont soumis à l'obligation de recensement militaire.

Je suis né(e) en	J'aurai	Je dois me présenter à la Mairie en
Septembre 1996	16 ans	septembre-octobre 2012
Octobre 1996	16 ans	octobre-décembre 2012
Novembre 1996	16 ans	novembre-décembre 2012
Décembre 1996	16 ans	décembre-janvier 2013
Janvier 1997	16 ans	janvier-février 2013
Février 1998	16 ans	février-mars 2014

Afin de se faire recenser, les pièces à fournir sont:

- livret de famille,
- carte d'identité,
- justificatif de domicile.

L'attestation de recensement délivrée par la Mairie est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le fichier du service national avec les données du recensement servira également à l'inscription automatique sur les listes électorales.

Si vous avez omis de vous inscrire dans les délais, vous devez vous présenter dès à présent en Mairie pour y être régularisé.

Pour les jeunes ayant la double nationalité, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie au 04.50.04.70.26.

Ils se sont dit oui

Le conseil municipal présente tous ses vœux de bonheur aux heureux mariés.

2 juin : Sandrine BASTIDE et Marcel QUENOT

2 juin : Karine CAPELLI et Eric CHAMPION

24 août : Carol QUARROZ et Philippe FERRARI

7 septembre : Catherine MASSON et Nicola MONGUZZI

Rappelons que seules les personnes ayant donné leur accord sont citées.

Expression de la minorité

Fin de mandat compliquée pour le maire

Pris dans une affaire de facture dont « le libellé ne correspond pas aux travaux », n'ayant pas non plus respecté la législation sur les appels d'offres (dixit M. le maire, suite à nos questions, le 19 mars dernier), Jean-Pierre Buet termine son mandat sous de sombres auspices. Plus inquiétant peut être : lors du conseil municipal du 28 août dernier, loin d'endosser toute responsabilité et reconnaître des erreurs, il s'est mis à accuser d'autres membres de la majorité… qui n'étaient même pas au courant de cette facture !

À cela s'ajoute la tentative d'expropriation de Mme Madalla-Chevalier (85 ans), couplée à une proposition de relogement en... MAPAD, le tout présenté en fin de journée sur un pas de porte par 2 hommes (dont M. le maire), et de Mme Roche-Trottet (87 ans), afin de réaliser vite vite la seconde tranche de la ZAC. Tentative qui fait suite à l'expropriation de M. et Mme Gal (75 ans).

Le respect de l'environnement, c'est autre chose que donner un nom « vert » à une rue (Terra verde) et faire de la « réclame », c'est intégrer toutes sortes de composantes incluant aussi l'environnement *humain*: le respect des anciens, du cadre de vie des habitants, un taux raisonnable et harmonieux de croissance de la population aboutissant à une évolution modérée, non une explosion tous azimuts. La ZAC du Centre, rebaptisée « éco-quartier », a quelque mal à se positionner avec sa centrale à bois, marchant d'abord au fioul ; sa centrale à goudron à venir à quelques centaines de mètres de là.

Enfin, les habitants de L'Eluiset sont opposés à l'implantation de feux tricolores, croisement routes de Fagotin/de Frangy, suite à l'accord du maire donné à des promoteurs pour 180 logements. M. le maire se déclare « ouvert à la discussion » mais organise, en catimini, un appel d'offre sans que ne soit étudié et présenté auxdits habitants la faisabilité d'un autre équipement.

On organise de facto le chaos à Viry, avec des bouchons matin et soir, à L'Eluiset, au chef-lieu (feu tricolore « intelligent » prévu près de la pharmacie). Gageons que la route de la Côte, non prévue pour cela, va voir une très forte augmentation de trafic.

La majorité, elle, pendant ce temps découvre, complice ou atterrée (nous en avons les échos), la réalité du fonctionnement de notre exemplaire démocratie communale.

Il est grand temps que la page se tourne.

Plus d'informations : www.Viry74.com

Vos dévoués Claude Barbier, Laurent Chevalier, Joël Dupenloup

Expression de la majorité

La maxime populaire « si tu veux tuer ton chien dis partout qu'il a la rage » résume totalement l'article intitulé « fin de mandat compliquée pour le maire ». Nous sommes las de devoir constamment contester des propos blessants à l'endroit du maire et des élus de la majorité, parce que déformés voire diffamatoires, sortis du contexte ou interprétés dans le sens où tourne le vent. L'action municipale se doit d'être constructive, faite dans le respect des règles, et c'est ce que nous nous efforçons de faire chaque jour. Notre énergie et notre temps nous les mettons dans cette action au service des administrés et non pas dans la démolition systématique de nos partenaires.

Les élus de la majorité

Numéros utiles

Mairie de Viry (www.viry74.fr)

Service état civil :	04.50.04.70.26
Service technique :	04.50.04.70.71
Service urbanisme :	04.50.04.70.72
Service communication :	04.50.04.52.19
Service comptabilité :	04.50.04.70.69

Horaires d'ouvertures

Service accueil/état civil
Lundi, mercredi, jeudi : 13h30 à 17h00
Mardi : 13h30 à 18h30 (sauf juillet et août fermeture à 17h00)
Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Service technique et urbanisme
Mardi : 13h30 à 18h30 (sauf juillet et août fermeture à 17h00)
Jeudi : 13h30 à 17h00
Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Ecoles de Viry

Ecole maternelle :	04.50.04.80.80
Ecole primaire :	04.50.04.72.27
Ecole de Malagny :	04.50.04.75.75

E.H.P.A.D. « Les Ombelles » :	04.50.04.79.04
Multi accueil « Aux pays des p'tits pioux » :	04.50.04.76.84
A.D.M.R. :	04.50.04.86.45
Médiathèque de Viry :	04.50.74.57.74
MJC de Viry :	04.50.04.88.98
Trésorerie de St Julien :	04.50.49.08.97

Déchetterie de Vulbens : 04.50.04.64.08

De novembre à février
Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Samedi 9h00 à 17h30
De mars à octobre
Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Samedi 9h00 à 18h00

Déchetterie de Neydens : 04.50.04.41.67

De novembre à février
Du lundi au samedi : de 9h00 à 17h30
De mars à octobre
Du lundi au samedi : de 9h00 à 18h00

Proxigem :	0800.04.74.00
Refuge de l'espoir à Arthaz :	04.50.36.02.80

Le 17 avril 1904, la commune inaugure son groupe scolaire

Nous vous proposons aujourd'hui un petit voyage dans le temps qui va vous ramener 108 ans en arrière !

Nous sommes le 17 avril 1904 et la commune de Viry est en effervescence, tous les habitants ont mis leurs habits du dimanche pour l'inauguration officielle du tout nouveau groupe scolaire de la commune, situé au chef-lieu.

Nous allons pouvoir revivre cet événement grâce au *Cultivateur Savoyard*, qui a relaté cette inauguration dans son édition du 31 avril 1904.

« *La municipalité n'avait rien négligé pour donner à cette fête tout l'éclat désirable, et, grâce au dévouement des organisateurs, le succès a été des plus brillants. M. Ténot, Préfet de la Haute-Savoie, MM. Duval, sénateur, et David, député, avaient bien voulu répondre à l'invitation de M. Recoux, Maire de Viry, qui est venu, avec le conseil municipal, les pompiers, les vétérans et les enfants des écoles, les recevoir à la gare à 9h ½. Là, un enfant a présenté un magnifique bouquet à M. le Préfet. Un cortège se forme et, traversant les principales rues du bourg, se rend au bâtiment scolaire, dont on se plait à admirer et l'architecture et la situation. Placé sur le coteau de L'Éluiset, il domine la plaine. De cet emplacement, on a une vue superbe sur Genève, le lac Léman, le Jura, le Salève et le Vuache. L'intérieur est parfaitement distribué. L'immeuble comprend au rez-de-chaussée quatre grandes classes, deux pour les garçons et deux pour les filles, ainsi que deux salles pour la mairie. Le premier étage est réservé aux appartements des instituteurs.*

Après un vin d'honneur offert à la mairie et la visite des locaux, les invités ont pris place autour des tables dressées sous le préau, où il a été servi un succulent banquet, préparé par M. Dunand, du Café de la Poste. Trois cents convives y prennent part ».

Puis vient le temps des discours, forcément républicains et laïcs, quelques mois avant l'adoption par la France de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. « *M. le préfet explique combien les congrégations et ses partisans sont adversaires de toute liberté, et démontre que le gouvernement républicain a été le seul respectueux du droit naturel des citoyens. Ce n'est attenter à la liberté d'autrui que de se défendre lorsque l'ennemi est prêt à vous étrangler. Il invite les électeurs républicains de Viry à s'unir pour résister aux menées des adversaires politiques. M. Duval, sénateur, dit en substance que l'instruction doit être à la portée de tous et que la République a fait les plus grands efforts pour la répandre. M. David, député, remercie les électeurs républicains de Viry de lui avoir apporté leurs concours aux élections législatives. Il fait la comparaison entre les temps d'autrefois où tout l'effort du peuple servait à élever le château qui l'écrasait, alors qu'aujourd'hui, le château qu'il construit de son labeur et la maison commune ouverte à tous et la maison d'école d'où sortiront les générations futures ; c'est le temple de la paix, du travail, de la raison, du progrès et de la marche vers l'idéal laïc, politique et social* ».

Après le banquet et les discours, ce sont 170 enfants qui prennent place autour des tables pour un gigantesque goûter.

Il y eut ensuite le bal « *très brillant et très animé* », mais malheureusement gâché par la pluie qui s'est mise à tomber en début de soirée.

Dominique Ernst

Le groupe scolaire de Viry, carte postale datant des années 1910

AGENDA

23 novembre

10h00 à la médiathèque de Viry : Petites histoires pour petites oreilles avec Yolande Demir (sur inscription, entrée libre et gratuite).

17 novembre

20h30 : spectacle dédié à Jean Ferrat, à L'Ellipse, organisé par l'Etoile Sportive de Viry

16, 17 et 18 novembre

Braderie de vêtements à l'E.H.P.A.D. au profit des résidants

24 novembre

Repas dansant de l'A.P.E. Viry à L'Ellipse

28 novembre

16h00 à la médiathèque de Viry : «Cache-Cache» avec la Compagnie «Tir nan Og». Pour les 3-6 ans.
Réservation obligatoire.

7 décembre

19h00 : assemblée générale de la MJC

8 décembre

Spectacle de théâtre à L'Ellipse par la troupe Les Pantaisistes «Rencontres peu ordinaires»

MJC de Viry

Tous les mercredis de 8h00 à 17h00. Sauf juillet et août.

«Les mômes'an magiques» organisés le mercredi pour les enfants de 6 à 12 ans.

8 décembre

Téléthon sur le marché de Viry et animations à l'E.H.P.A.D. «Les Ombelles»

12 décembre

16h00 à la médiathèque de Viry : «Les contes de l'avent» avec Sylvie Delom. Entrée libre et gratuite dès 5 ans.

Du 22 décembre au 7 janvier

Vacances scolaires

24 décembre

Fermeture des services municipaux

31 décembre

Ouverture des services municipaux de 8h00 à 13h00

Tous les samedis matin
marché rue du marronnier

Commune de Viry
Directeur de la publication : Jean-Pierre BUET
Responsables de la rédaction : Commission Communale d'Information
Conception et réalisation : Service communication Séverine Constans et Emilie Duparc - Mairie de Viry

Tirage : 2000 exemplaires
Parution et dépôt légal : Octobre 2012
Impression Relindis Communication